

## LE PACTE DE L'AUTO—LE CONTENU NORD-AMÉRICAIN

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, pour une fois, les Canadiens voudraient que le gouvernement soit franc et honnête avec eux.

Je voudrais poser une question au secrétaire parlementaire puisque le premier ministre qui, je suppose, n'est pas spécialiste en la matière, a décidé de ne pas répondre. Pour ce qui est de l'accord sur l'automobile, la disposition qui fait passer le pourcentage nord-américain de 50 à 60 p. 100, fait-elle maintenant l'objet de négociations? Oui ou non? Propose-t-on de modifier la formulation du mécanisme de règlement des différends? Les Américains ont-ils demandé que la Jones Act fasse l'objet de négociations? Le député va-t-il nous donner une réponse honnête et franche à cette question?

**M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, le député de Winnipeg—Fort Garry m'a traité de menteur cet après-midi maintenant c'est le tour du chef du Nouveau parti démocratique.

**Des voix:** Mais non.

**M. McDermid:** Mais si. Il a porté ces accusations et j'estime qu'elles sont absolument injustes.

Le député sait très bien que depuis le début le gouvernement a été honnête et franc avec les gens à propos de cet accord . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Broadbent:** C'est pourquoi vous êtes descendus à 25 p. 100 dans les sondages de popularité.

**M. McDermid:** Je rappellerai au député que s'il peut faire taire ses petits chiens savants derrière lui . . .

**M. Hnatyshyn:** Très bien, M. le Président, ils ne sont pas savants.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. le Président:** Le député d'Oshawa va poser sa question suivante.

[Français]

ON DEMANDE DE RETARDER DE DEUX MOIS LA SIGNATURE FINALE DE L'ENTENTE

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, ma dernière question s'adresse au premier ministre.

Si on considère les observations des négociateurs canadiens concernant l'Accord entre le Canada et les États-Unis, maintenant les deux pays discutent de changements dans la concurrence dans le secteur de l'automobile et dans certains autres sujets.

Si cela est vrai, le premier ministre voudrait-il considérer tout de suite d'arrêter la période pour la signature finale de cet Accord pendant deux mois afin de donner aux Canadiens l'occasion d'étudier l'Accord final?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné au chef de l'opposition, les parties sont en train de traduire dans un texte juridique

## Questions orales

définitif les éléments de l'Accord qui a été déposé ici au tout début du mois d'octobre.

Bien sûr, on discute également des modalités de mise en application. Il s'agit d'un document hautement technique et très compliqué qui exige énormément d'attention et de soin de la part des négociateurs.

Il va de soi que dans une négociation, dans une discussion semblable, l'une ou l'autre des parties puisse soulever une question et l'autre a l'obligation, bien sûr, d'écouter.

Mais il ne s'agit nullement d'une négociation dans le sens formel. Si à un certain moment, au cours des discussions, il y avait une situation mutuellement bénéfique pour les parties, eh bien, mon Dieu, nous serions en mesure de la regarder!

Mais nous sommes en train d'entériner les éléments de base déjà soumis à la Chambre, et j'assure mon honorable ami que—contrairement à un autre accord commercial—cette fois-ci les députés auront amplement l'occasion d'en discuter.

[Traduction]

## LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

**M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Comme s'en souviennent les Canadiens, lors de la conférence des premiers ministres, le premier ministre a promis à ses homologues, surtout à ceux de la région atlantique, que l'accord d'union économique conclu entre le Canada et les États-Unis ne nuirait pas aux programmes de développement régional. Ils se souviennent également avec une certaine appréhension que les premiers ministres de la région de l'Atlantique n'avaient pas jugé acceptables ces promesses, et notamment le premier ministre de la Nouvelle-Écosse qui, enclin à appuyer cet accord, préférait cependant prendre connaissance du texte écrit, avant de se prononcer définitivement.

Ce matin, à l'Île-du-Prince-Édouard, la Chambre de commerce des provinces atlantiques a annoncé qu'elle ne souscrirait à cet accord d'union économique que si les programmes de développement économique étaient clairement exemptés de ses dispositions dans le texte final.

● (1440)

Le premier ministre peut-il confirmer ce qu'il a soutenu la semaine passée, à la télévision, lors de la conférence des premiers ministres, c'est-à-dire que, dans le texte final qui devrait être rendu public la semaine prochaine, on exemptera de manière claire et sans équivoque les programmes de développement régional de la législation commerciale américaine? Peut-il maintenant nous le promettre?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, je promets que le libellé de cet accord précisera de manière claire qu'il ne s'agit pas d'un «accord d'union économique», pour reprendre les propos du député. Il n'en est rien. Il s'agit d'un accord commercial que nous concluons avec les États-Unis, d'un accord de libre-échange. Cela n'a absolument rien à voir avec une union économique quelle qu'elle soit.